

## SOLIDARITÉS, SENIORS, HANDICAP, MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS DES SERVICES SAPHA POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES



Les nouveaux services Seniors Aînés Personnes Handicapées et Aidants (Sapha) sont ouverts au public au sein des 14 Maisons départementales des solidarités, depuis le 1er janvier 2021. Quelles sont leurs missions ?

Créé le: 9/07/2021  
- Mis à jour le : 9/07/2021

### Des nouveaux services

Mieux accompagner les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, leurs familles et les aidants, telle est la vocation des services Seniors Aînés Personnes Handicapées et Aidants (Sapha), créés en Maisons départementales des solidarités (MDS) au début de l'année 2021.

Le Département a ainsi revu l'organisation territoriale de l'accueil et de l'accompagnement de ces publics afin :

1. de favoriser l'accès aux soins ;
2. d'améliorer l'accueil et l'information sur les dispositifs et les parcours à destination des personnes âgées ou en situation de handicap, de leurs aidants et des professionnels ;
3. de soutenir les aidants, les bénévoles, les proches aidants et les professionnels dans leurs actions d'accompagnement des personnes handicapées ou âgées ;
4. de favoriser la mutualisation, la coordination et le travail en réseau entre professionnels afin de fluidifier le parcours des publics handicapés et âgés.

Ainsi, chaque Maison départementale des solidarités possède un service Sapha composé d'au moins une assistante d'équipe et de plusieurs travailleurs médico-sociaux.

## En accord avec le schéma des solidarités

L'objectif est de respecter les principes fondamentaux du schéma des solidarités 2019-2024 :

- > l'autonomie du citoyen,
- > la co-responsabilité,
- > la proximité,
- > l'équilibre,
- > l'égal accès,
- > la sécurité,
- > l'adaptabilité,
- > l'efficacité,
- > la cohérence,
- > la simplicité,
- > la compréhensibilité.

## PUBLICATIONS



### BROCHURE

### Schéma des solidarités 2019-2024

Chef de file de l'action sociale, du développement social et de l'autonomie des personnes, le Département de Seine-et-Marne joue un rôle majeur dans la définition, le pilotage et la mise en œuvre des politiques d'aide et d'action sociale et médico-sociale.

Ce rôle a été réaffirmé dans les récentes lois relatives à la décentralisation. La construction d'un schéma des solidarités est à ce titre inscrite dans les grandes orientations 2015-2021 du Conseil Départemental. Il se situe dans la continuité du Livre Blanc Seine-et-Marne 2030 et vise à fédérer les projets engagés depuis 2015 dans le champ des solidarités.

Ce schéma définira les orientations politiques et stratégiques du Département en matière de solidarités pour 5 ans.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 817.8

KO